

## révision pension alimentaire

Par **4val37**, le **22/09/2005** à **17:35**

Mon ex époux, verse une pension alimentaire pour nos 3 filles, l'année dernière, suite à une baisse importante de mes revenus (chômage non indemnisé + naissance d'un nouvel enfant dans mon foyer recomposé), j'ai demandé une légère augmentation. Or, j'ai été déboutée de ma demande (le JAF ayant pris en compte les revenus de 2003, pour un jugement rendu en 2005), il faudrait vraiment que je relance une nouvelle demande, mais à priori, je serais bloquée, car mon ex ne m'a pas fait parvenir le jugement par voix d'huissier (vu qu'il était à son avantage).... Que puis-je faire ?